

CONSEIL D'ECOLE DU 3 NOVEMBRE 2015 à 18h30

PRESENTS :

Mme Bougeard (enseignante), Mme Morice (enseignante), Mme Mirkovic (enseignante), Mme Bévan (enseignante et directrice)
Mme Le Breton (représentante de parents), Mme Brohan (représentante de parents), M Réset (représentant de parents), Mme Panhaleux (représentante de parents)
M Perrion (maire de Limerzel),

EXCUSES : Mme Daniel (IEN), Mme Le Pironnec (enseignante), M Allain (représentant de parents), Mme Elain (déléguée aux affaires scolaires), M Tanguy (DDEN)

L'ordre du jour de ce conseil :

- 1) Bilan de rentrée, effectifs.
- 2) Règlement intérieur
- 3) Projets ou activités à venir
- 4) Charte de la laïcité
- 5) Questions matérielles

1) Présentation de l'équipe, effectifs de rentrée

Mme Bougeard: TPS-PS-MS-GS

Mme Bévan et Mme Mirkovic : CP-CE1

Mme Le Pironnec et Mme Mirkovic : CE2

Mme Morice et Mme Mirkovic : CM1-CM2

Au 6 novembre 2015 :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
Mme Bougeard	2	13	6	8						29
Mme Bévan et Mme Mirkovic					11	13				24
Mme Le Pironnec et Mme Mirkovic							17			17
Mme Morice et Mme Mirkovic								11	12	23
Total										93

Les effectifs sont stables pour cette rentrée.

ELECTIONS DES PARENTS D'ELEVES

Participation: Nombre d'inscrits : 122

Votants : 69 (contre 56 l'année dernière)

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 67

56, 56 % (contre 45,90 % l'année dernière) de participation

5 parents élus (4 titulaires et 1 suppléant)

Liste des élus :

TITULAIRES : Claudine Brohan (classe des CM1-CM2 et des PS-MS-GS), Angélique Le Breton (classe des TPS-PS-MS-GS) Stéphanie Panhaleux (classe des CE2), Denis Réset (classe des CE2 et des CM1-CM2)

SUPPLEANT : Patrice Allain (classe des CP-CE1 et CM1-CM2)

2) Signature du nouveau règlement intérieur

Les membres du conseil procèdent à la lecture du règlement intérieur.

Il n'y a pas de modifications à apporter.

L'équipe enseignante souhaite juste mettre en évidence le fait que les enfants doivent avoir une tenue adaptée à l'école (pas de tongs ni de chaussures à talons par exemple).

M Perrion (maire de Limerzel) souhaite également que lors des entrées et des sorties des élèves, les véhicules ne soient stationnés que sur un côté de la chaussée car cela gêne la circulation (lors du passage de camions notamment). Le côté le plus proche de l'école est choisi. Un article sera mis dans l'écol'info.

Les représentants de parents comprennent la demande de la mairie mais mettent en évidence qu'il y a très peu de places de parking et qu'avec les poussettes cela n'est pas toujours évident.

3) Projets ou activités à venir

Les différents projets :

Médiathèque: Les enfants ont une animation tous les mois où ils peuvent également emprunter des livres.

Prix des incorruptibles : Toutes les classes participent au Prix des Incorruptibles. Nous avons reçu la sélection de livres pour chaque niveau. Chaque élève votera ensuite pour son livre préféré dans la liste de son niveau. Les votes seront envoyés via le site des Incorruptibles. Grâce à ces votes et ceux de tous les autres petits lecteurs, un livre par sélection se verra attribuer le Prix des Incorruptibles.

Séances de cinéma : Toutes les classes assisteront à trois séances dans l'année au prix de 2,5€ (transport offert par la communauté des communes) et un spectacle offert par la communauté de commune. Les maternelles assisteront au spectacle « La note magique » le 10 décembre prochain.

Cycle piscine : Le cycle piscine est destiné aux élèves de CP, CE1, et CE2. Il a déjà débuté à raison d'une séance tous les vendredis matins jusqu'au 4 décembre (soit 10 séances au total). Nous avons malheureusement manqué la première séance faute d'accompagnateurs habilités.

Depuis, trois parents se sont vus accorder l'habilitation ce qui nous permet de vivre sereinement la fin du cycle piscine. Il faut savoir que l'habilitation est valable à vie.

Le carnaval : Nous organiserons un carnaval le 18 mars avec l'école privée. Le goûter ne sera sans doute plus en commun car nous l'avons trouvé trop bruyant l'année dernière.

Notre projet Histoire :

Nous envisageons d'aller en fin d'année au Puy du Fou avec tous les enfants. Nous aimerions y passé deux jours avec les élèves de CP au CM2 et une journée avec les enfants de la classe maternelle. Nous avons trouvé un centre pour nous accueillir. Nous partirons donc sans doute les 16 et 17 juin en Vendée. La classe maternelle partira sur une journée au Puy du Fou le 16 juin.

Au niveau du budget, les devis sont en cours mais nous nous orientons vers un budget de 100€ par enfant pour le séjour de deux jours et 50€ par enfant de maternelle pour la journée. Le transport prend une part très importante dans ce budget (entrées au Parc du Puy du Fou : 1557,12€, hébergement+repas : 2390,20€ et transport : 3430 €).

Notre projet harcèlement, estime de soi :

Le lundi 30 novembre, Mme Montserrat, intervenante de la MAE, interviendra dans les classes du CP au CM2 pour une heure de débat et sensibilisation au thème du harcèlement à l'école et de l'acceptation des différences. Cette intervention nous servira de point de départ à un projet qui sera alimenté toute l'année. Le 5 novembre est la journée pour lutter contre le harcèlement à l'école. Les élèves de CM notamment visionneront à cette occasion une vidéo pour expliquer ce qu'est le harcèlement.

L'infirmière scolaire du secteur a également été contactée pour une intervention sur l'estime de soi.

4) La charte de la laïcité

La Charte de la laïcité à l'École rappelle les règles qui permettent de vivre ensemble dans l'espace scolaire et d'aider chacun à comprendre le sens de ces règles, à se les approprier et à les respecter. Elle est affichée dans les écoles et établissements d'enseignement du second degré publics.

Elle est découpée en 15 articles permettant d'explicitier ce qu'est la laïcité à l'école (égalité, liberté, neutralité ...).

Elle a été présentée dans les classes de cycle 3 et aux parents lors de la réunion de rentrée. Les élèves avaient alors des questions auxquelles les enseignantes ont pris le temps de répondre.

Une journée de la laïcité est programmée le 9 décembre prochain. A cette occasion, l'équipe enseignante aimerait marquer cette journée par une inauguration des deux symboles de la République qui doivent dorénavant apparaître à l'école : le drapeau français et la devise Liberté, Egalité, Fraternité.

L'équipe demande donc au maire si cela serait envisageable. M Perrion en parlera au prochain conseil municipal.

5) Questions matérielles (à destination de la municipalité)

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le changement du vidéoprojecteur du TBI qui était en panne.

L'équipe enseignante n'a pas de demande particulière. Elle fait juste remarquer que le parc

informatique est vieillissant (les ordinateurs fixes datent de 2006) et qu'il est parfois difficile d'effectuer des mises à jour (antivirus par exemple).

6) Question diverses

A destination de la municipalité :

Le projet de la nouvelle école : Les discussions sont en cours. Le projet avance. La mairie souhaite conserver les bâtiments de l'école (bâtiments du haut) et effectue des demandes pour acquérir plus d'espace afin de construire de nouveaux bâtiments.

PAI pour les TAP : Mme Panhaleux s'interroge sur la gestion des PAI pour les TAP. Certains enfants, allergiques ou asthmatiques, ont besoin que des médicaments les suivent lors de certaines activités. M Perrion indique qu'il en parlera dès le lendemain à Floriane Roux, coordinatrice des TAP.

La séance est levée à 19h50

Les représentants de parents :



Le Maire :



Les enseignantes :

Bévan
~

E. Roux